

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON

Rédaction : R. ALLEMAND

Bull. mens. Soc. linn. Lyon, 1994, 63 (4) : I-XVI.

L'herbier présenté à l'exposition universelle de 1900 par J. Revol

Bernard-Marie Descoings

Société Botanique de l'Ardèche, B.P. 150, 07205 Aubenas Cedex.

Résumé. — Présentation d'un petit herbier historique réalisé par J. REVOL en Ardèche, à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris en 1900. Reproduction des textes inédits accompagnant cet herbier : « la botanique à l'école rurale » et « herborisation à Saint Julien du Serre ». Remarques sur le répertoire que REVOL dresse de son herbier général pour l'année 1900.

The herbarium presented at the universal Exhibition in 1900 by J. Revol

Summary. — A small herbarium of historic interest prepared by J. REVOL in the department of Ardèche for the universal Exhibition in Paris in the year 1900 is presented. Two joint unpublished texts are given : « Botany in the rural school » and « herborisation at Saint Julien du Serre ». Some remarks on the repertoire of the REVOL's general herbarium in 1900 are added.

Le nom de Jules REVOL est indissociablement lié à la botanique de l'Ardèche dont il fut l'un des premiers et le principal artisan jusqu'à nos jours.

Alpin d'origine, Jules Joseph REVOL est né à Vif-la-Rivoire, dans l'Isère, le 1^{er} novembre 1860 et il y mourut en 1928. Mais, comme instituteur, il fit toute sa carrière dans le département de l'Ardèche où il occupa plusieurs postes, à La Palisse, sur le Plateau ardéchois, quelques temps, puis à Saint Julien du Serre, tout près d'Aubenas, et, enfin, à Arras sur Rhône et à Saint Jean de Muzols, dans la vallée du Rhône, à côté de Tournon.

Botaniste de terrain, REVOL a parcouru assez largement le Vivarais, de 1884 à 1917, et y a récolté un remarquable herbier d'environ 5 000 numéros. Cet herbier, déposé au Muséum d'Histoire naturelle de Grenoble, a été confié à la Société botanique de l'Ardèche en vue de sa mise en forme matérielle et de son étude scientifique.

Bien engagé dans le courant naturaliste de la fin du siècle dernier et du début de celui-ci, en relation avec tous les botanistes lyonnais, REVOL est principalement connu comme l'auteur du *Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche*, paru initialement dans les annales de la Société botanique de Lyon (1909) et réédité en 1910 en un volume distinct.

En dehors de ce très bel ouvrage qui, avec ses deux suppléments de 1922 et 1924, constitue la base de la connaissance de la botanique en Ardèche, REVOL a peu publié : une note sur la flore de Vallon Pont d'Arc en 1902, deux comptes rendus d'herborisation, dans la vallée du Doux, en 1910, et au Mézenc, en 1913, auxquels s'ajoute sa participation à l'élaboration des comptes rendus de la 50^e session de la Société botanique de France en juillet 1912 (TESSIER et OFFNER, 1912).

L'importance de REVOL pour la botanique ardéchoise et le faible nombre de ses publications (en dehors du « Catalogue ») nous a incité à faire connaître quelques textes inédits de lui que nous avons eu la chance de découvrir.

L'histoire de ces textes mérite d'être contée, car elle rend bien la tonalité à la fois studieuse et agreste d'une époque qui fut tout à fait exemplaire par l'activité de ses naturalistes sur le terrain.

La Société botanique de l'Ardèche a donc reçu en prêt plus d'une centaine de cartons contenant les plantes de REVOL. Dans l'un de ces cartons se trouvait un « herbier » bien particulier, se présentant sous l'aspect d'un gros livre de très grand format.

Ce livre est formé d'une épaisse liasse de feuilles doubles de format 28 × 44 cm d'un papier grisâtre, assez fort et faiblement glacé. Il compte 70 feuilles doubles, reliées en neuf cahiers cousus en un unique volume. L'ensemble est protégé par une couverture en épais carton avec un dos renforcé et il peut être fermé solidement à l'aide de deux sangles de toiles.

Tous les éléments de ce curieux in folio méritent l'attention et, en les découvrant, on ne peut retenir quelque émotion devant l'évocation précise de la création d'un petit chef-d'œuvre à la fois artistique et naturaliste, dont la genèse comme la destination ne manquent pas d'originalité.

Précisons encore que ce petit herbier comprend, outre des plantes, plusieurs textes inédits de REVOL qu'il nous a semblé intéressant de faire connaître pour plusieurs raisons : leur valeur pour la connaissance de l'histoire de la botanique ardéchoise, le caractère à la fois particulier et révélateur de leur conception, la pertinence du premier de ces textes et l'éclairage qu'il donne sur l'utilité perçue alors de la botanique, les nombreuses informations scientifiques apportées par les autres.

I. ORIGINE ET DESTINATION DE L'HERBIER

Sur la couverture du volume, quatre étiquettes nous éclairent sur le contenu et le but de l'ouvrage, ancêtre robuste et bien conservé de certains livres de vulgarisation proposés actuellement au public sous le nom de : « Herbier de... ».

La plus grande étiquette, qui couvre les deux tiers de la surface de la couverture, porte comme inscription manuscrite :

« 60 plantes de ma commune. Saint Julien du Serre. Cueillies et déterminées avec mes élèves pour l'étude de la botanique ».

Au dessus de cette principale étiquette, qui dévoile le contenu du volume, une autre, nettement plus petite, indique :

« Département : Ardèche
 Nom et Prénom : REVOL Jules Joseph
 Ecole primaire publique de : Garçons
 à Saint Julien du Serre,
 par Ucel (Ardèche) »

107	Phalaris L.	107	echinata L.	151	151 Famille. Equisetacées
108	paradoxa L.	108	cristata L.	102	Equisetum L.
109	canariensis L.	109	Bromus L.	103	arvense L.
110	Anthoxanthum L.	110	tectorum L.	104	Celastrus alba.
111	edaculum L.	111	Madriandis L.	152	152 Famille. Lycopodiacées
112	Mibora Ad.	112	secalinus L.	105	selago L.
113	verna F. G.	113	vulberis L.	106	Aspidium L.
114	Phleum L.	114	mollis L.	107	Selaginella Sp.
115	pratense L.	115	rigidus Koch.	108	denticulata K.
116	Alpinum	116	equivarus L.		
117	rodicum L.	117	Brachypodium P.B.		
118	tenue Schrad.	118	permatum P. Beauv.		
119	Alopecurus L.	119	distachyon P.B.		
120	pratense L.	120	Agropyrum P.B.		
121	Setaria P.B.	121	caninum F. G. Sch.		
122	verticillata L. P.	122	Bigelops L.		
123	Panicum L.	123	ovata L.		
124	crus-galli L.	124	Nardus P. Koch.		
125	Arundo L.	125	Lachenalia L. G. G.		
126	denax L.	126	ACOTYLEDONÉES		
127	Phragmites Tr.	153	153 Famille. Fougères		
128	communis L. Trin.	128	Blechnum Sp.		
129	lgrotis L.	129	Spicant Sm.		
130	spica-vesti L.	130	Polystichum P. B.		

S^t Julien du Serre, 1^{er} juin, 1899
 Revol

Devenues à aujourd'hui il a été fait 3 éditions botaniques
 1^{re} 4 mai - Font. d'Ucel, Pont. d'Andenas, St-Denis, d'Andenas et
 Rocher de Jastre.
 2^e 22 mai - Ucel, Vals, Niergle, Pont de Labaume, Nierzac
 et Luchet, Queud. d'Esfer et Echelle du Roi.
 3^e 15 juin - St-André-le-Banlieu, Leprieux, St-Jean-du-
 Blanc
 Ces trois herbisettes avec celles faites dans la commune
 ont augmenté le nombre des plantes au herbier de 300
 environ.

Fac simulé d'une partie de la dernière page de la liste intitulée « Plantes en herbier », avec les annotations ajoutées postérieurement et la signature de REVOL.

Enfin, les deux dernières étiquettes, petites, collées de part et d'autre de la précédente et se répétant pour partie, donnent la clef du pourquoi de ce travail original :

« Exposition universelle de 1900. Ministère de l'instruction publique. Enseignement primaire ».

Ainsi, semble-t-il, en 1899, le Ministère de l'Instruction publique avait demandé à ses instituteurs de produire un ouvrage, sans doute au gré de leur inspiration, destiné à paraître, lors de l'Exposition universelle de 1900 à Paris, comme témoignage de l'activité et du savoir des écoliers de toute la France.

On ne peut manquer de songer, par un retour en arrière de 90 ans, au modeste instituteur du petit village de Saint Julien du Serre, perdu dans

Au dessus de cette principale étiquette, qui dévoile le contenu du volume, une autre, nettement plus petite, indique :

« Département : Ardèche
 Nom et Prénom : REVOL Jules Joseph
 Ecole primaire publique de : Garçons
 à Saint Julien du Serre,
 par Ucel (Ardèche) »

Phalaris L.	1107 - echinata L.	151 Famille. Equisetacées
paradoxa L.	1108 - cristata L.	Equisetum L.
canariensis L.	Bromus L.	152 - arvense L.
Anthoxanthum L.	1109 - tectorum L.	153 - Colymba alba.
edaculum L.	1110 - Madriandri L.	154 Famille. Lycopodiacées
Mibora Ad.	1111 - secalinus L.	155 - selago L.
1112 - verna F. & G.	1112 - rubens L.	156 - Aspidium L.
Phleum L.	1113 - mollis L.	Selaginella Sp.
pratense L.	1114 - rigidus Koch.	157 - denticulata K.
Alpinum	1115 - squarrosus L.	
rodicum L.	1116 Brachypodium P.B.	
tenue Schrad.	1117 pennatum P. Beauv.	
Alopecurus L.	1118 - distachyon P.B.	
pratense L.	Agropyrum P.B.	
Setaria P.B.	1119 - caninum F. & G.	
1120 - verticillata L. & G.	Egilops L.	
Panicum L.	1121 - ovata L.	
1122 - criss-galli L.	Nardus P. & G.	
Arundo L.	1123 - Lachenalis Ledeb.	
1124 - donax L.	ACOTYLEDONÉES	
Phragmites Trin.	158 Famille. Fougères	
1125 - communis L. Trin.	Blechnum Sp.	
1126 - l-greotis L.	1124 - spicatum Sm.	
1127 - spica-vesti L.	Polystichum P. & G.	

S^t Julien du Serre, 1^{er} juin, 1899
 Revol

Devenues à aujourd'hui il a été fait 3 éditions botaniques
 1^{re} 4 mai - Font. d'Ucel, Pont. d'Andenas, St-Denis, d'Andenas et
 Rocher de Jastre.
 2^e 22 mai - Ucel, Vals, Niergle, Pont de Labaume, Nierzac
 et L'Ancey, Queud. d'Esfer et Echelle du Roi.
 3^e 15 juin - St-André-le-Banlieu, Leprieux, St-Jean-du-
 Blanc
 Ces trois herbisettes avec celles faites dans la commune
 ont augmenté le nombre des plantes au herbier de 300
 environ.

Fac simulé d'une partie de la dernière page de la liste intitulée « Plantes en herbier », avec les annotations ajoutées postérieurement et la signature de REVOL.

Enfin, les deux dernières étiquettes, petites, collées de part et d'autre de la précédente et se répétant pour partie, donnent la clef du pourquoi de ce travail original :

« Exposition universelle de 1900. Ministère de l'instruction publique. Enseignement primaire ».

Ainsi, semble-t-il, en 1899, le Ministère de l'Instruction publique avait demandé à ses instituteurs de produire un ouvrage, sans doute au gré de leur inspiration, destiné à paraître, lors de l'Exposition universelle de 1900 à Paris, comme témoignage de l'activité et du savoir des écoliers de toute la France.

On ne peut manquer de songer, par un retour en arrière de 90 ans, au modeste instituteur du petit village de Saint Julien du Serre, perdu dans

la très lointaine Cévenne ardéchoise, parcourant avec ses élèves la campagne environnante au printemps de 1899 et récoltant précautionneusement les plantes qui allaient prendre place dans le gros cahier de l'Exposition.

On imagine également l'instituteur et ses écoliers, faisant sécher avec un soin particulier cette soixantaine de plantes, puis les attachant avec des languettes de papier sur les grandes feuilles de papier gris.

Au dernier stade, revint au maître d'école le travail minutieux du remplissage des étiquettes d'herbier portant, déjà imprimées, les inscriptions :

« HERBIER J. REVOL
 Saint Julien du Serre (Ardèche)
 Flore Ardéchoise
 Famille :
 Genre : »

HERBIER J. REVOL

S^t-JULIEN-DU-SERRE (ARDÈCHE)

FLORE ARDÉCHOISE

Famille : Linacées.

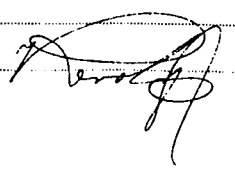
Genre : Linum (L.) Lin.

L. Narbonense L. L. de Narbonne.

Telouzes calcaires. Plante aux belles fleurs très décoratives.

S^t-Julien du Serre (Le Gras.)

15 juin 1898.



Fac simulé de l'une des étiquettes de l'herbier de l'Exposition.

Ces étiquettes, de grande taille (10,6 × 13,5 cm), comportent les renseignements habituels : nom de famille, nom d'espèce, noms français, synonymes parfois, localité de récolte, informations écologiques, utilisation, date de récolte et, enfin, la signature de REVOL.

II. LA BOTANIQUE À L'ÉCOLE RURALE

Placées en tout début et servant d'introduction aux planches d'herbier, quatre pages, remplies de la belle écriture calligraphiée de REVOL. Sur la première feuille, est écrit ce texte :

« Principaux ouvrages consultés pour la détermination des 60 plantes de ma Commune.

Flore française. — de Lamark et de Candolle, 3^e édition 1815.

Flore des environs de Paris. — Cosson et Germain, 1^e édition.

Géographie botanique de l'Europe. — H. Lecoq.

Flore de Montpellier. — Loret et Barandon, 1^e édition.

Flore de la France. — G. Bonnier et de Layens, 1^e édition.

Flore descriptive du bassin moyen du Rhône et de la Loire. — L'Abbé Cariot et le Dr Saint Lager, 8^e édition ».

Cette liste nous fournit les principales sources d'information botanique dont REVOL disposait pour la détermination des plantes, c'est-à-dire, en somme, les grands classiques de l'époque et pour la région.

Sur la feuille suivante, pour la valeur d'un peu plus d'une page, est écrit le premier texte, au titre combien riche de possibilités, ici pleinement développées par REVOL : « La Botanique à l'École rurale ».

Le voici, in extenso.

« La botanique à l'école rurale aura pour but de bien faire comprendre aux élèves ce qu'est une plante, les conditions nécessaires de sol, de principes nutritifs, etc. nécessaires à son complet développement.

Par de nombreuses expériences, le maître leur fera connaître les différentes phases de la germination. Les cotylédons se montrant au moment de la levée de la graine leur expliqueront les deux grandes divisions des plantes phanérogames, en plantes dicotylédones ou exogènes et en plantes monocotylédones. Il leur fera remarquer la différence de structure et de mode d'accroissement entre les végétaux appartenant à l'une et à l'autre de ces deux divisions.

En suivant le développement des racines, on en fera le classement en racines fibreuses ou fasciculées, racines pivotantes, charnues, etc. On observera les différences existant entre une racine et une tige souterraine (pomme de terre) et l'on conclura de la forme des racines à la profondeur à donner aux labours selon que les racines sont fibreuses ou pivotantes.

Il insistera sur les avantages qu'il y a pour assurer la reprise dans une transplantation, à conserver les radicelles terminées par les poils absorbants qui seuls puisent dans le sol l'humidité et les principes minéraux nécessaires au développement du végétal. Il n'oubliera pas d'indiquer le mode de circulation de la sève, l'utilité des feuilles dans son élaboration, l'intérêt qu'il y a à ne point les supprimer et donnera ainsi le pourquoi des ravages du mildew sur la vigne, du peu de robusticité des mûriers. Il dira aussi le tort que l'on cause aux châtaigniers en les émondant en pleine végétation.

La fleur, ses formes, ses organes, seront l'objet de plusieurs leçons. Il sera insisté fortement sur le rôle des étamines, des pistils et de l'ovaire dans la fructification. Une leçon sera consacrée aux hybridations naturelles et artificielles, sur leurs résultats en viticulture, horticulture, floriculture, etc.

Tout ceci bien compris, il pourra commencer l'étude des grandes familles botaniques : graminées, légumineuses, rosacées, composées, crucifères, labiées, liliacées, etc, etc, insistant sur les nombreux services que plusieurs des plantes qui les composent nous rendent tant pour notre alimentation et celle de nos auxiliaires, les animaux domestiques, que pour nos vêtements et la construction de nos habitations, des navires, etc.

Il parlera alors du greffage, des conditions de réussite de soudure du greffon et du porte-greffe, en faisant remarquer qu'il n'y a affinité entre eux que lorsqu'ils appartiennent à une même famille botanique. Avec les élèves, il fera des expériences de greffage de pêchers, abricotiers sur amandiers, pruniers ; de rosiers sur églantiers ; de poiriers sur aubépines, coignassiers (*sic*), etc.

Les plantes officinales les plus communes seront étudiées ainsi que les plantes vulnéraires amenant la cicatrisation rapide des blessures. Souvent, l'agriculteur, éloigné du médecin et du pharmacien, doit, dans les cas peu graves, savoir se suffire et soigner les malaises des siens ou les accidents qui peuvent leur arriver, c'est donc un service à lui rendre que de lui faire connaître les remèdes que la nature sème à profusion autour de lui.

Il restera encore à habituer les élèves à distinguer les plantes calcicoles et les plantes silicicoles, afin de leur permettre, par la végétation spontanée, de reconnaître approximativement la composition du sol. De cette façon, ils sauront les éléments faisant défaut dans chaque sol et pourront les leur rendre sous forme d'engrais minéraux. Ils sauront de même les récoltes végétant le mieux dans chaque sol et ne s'exposeront pas aux déceptions arrivant presque toujours aux ignorants qui mettent les engrais minéraux à tort et à travers en des sols où certains d'entre eux sont parfois nuisibles ou en y cultivant des plantes qui n'y trouvent point les principes qui leur sont nécessaires pour se développer et fructifier.

La botanique ainsi enseignée rendra de grands services à l'agriculture dont elle est d'ailleurs l'une des branches les plus importantes.

Saint-Julien du Serre, le 1^{er} juillet 1899

Jules Joseph REVOL »

Ce texte est intéressant à plus d'un titre.

En premier lieu, il trace, et nous donne, les grandes lignes du programme de botanique que les élèves d'une école primaire de campagne pouvaient se voir enseigner, en 1900, par un maître (particulièrement) averti en la matière.

En second plan, on y découvre l'esprit avec lequel est dispensé cet enseignement de la botanique, considérée comme « l'une des branches les plus importantes » de l'agriculture. Les relations étroites entre la botanique générale (systématique, morphologie, physiologie, génétique) et les pratiques et besoins de l'agriculture et des hommes sont exposées en phrases claires et concises.

On observe également que, de la botanique proprement dite, le maître déborde largement sur des disciplines plus récemment individualisées, la pédologie et l'écologie, appliquées à l'agriculture.

A lire cet exposé, rapide mais complet, on devine la conscience professionnelle du maître d'école, son attachement à bien faire comprendre toute

l'utilité de la botanique et à montrer ses nombreuses applications pour le monde rural dans lequel il vit.

Belle leçon que notre époque pourrait méditer, elle qui paraît avoir complètement oublié que le monde végétal est à la source de toute vie et que la Botanique, au sens large, mérite une place éminente qui lui est maintenant presque totalement refusée dans notre enseignement et dans notre recherche.

III. HERBORISATION À SAINT JULIEN DU SERRE

Les troisième et quatrième feuilles de l'herbier nous offrent le compte rendu d'une excursion réalisée (en fait, en plusieurs fois) dans les proches environs de Saint Julien du Serre, qui, rappelons le, est la petite commune située juste au nord d'Aubenas où REVOL était instituteur à l'époque.

Ce texte est de la même veine que les autres comptes rendus d'herborisation publiés ultérieurement par REVOL (1902, 1910, 1913). Il est, pour nous, tout aussi intéressant et d'autant plus que le circuit suivi a subi, depuis 1900, d'assez profondes modifications.

« Herborisation à Saint-Julien-du-Serre Mai-Juin-Juillet

Voici une herborisation non encore citée par aucun des auteurs ayant écrit sur la flore ardéchoise. M. l'abbé CARIOT, les docteurs SAINT LAGER et PERROUD, lorsqu'ils sont venus récolter les matériaux de leur *Flore descriptive du bassin moyen du Rhône et de la Loire*, Emmanuel Vitte éditeur, Lyon, ont suivi les grandes voies, exploré les principales vallées, les sites les plus remarquables de notre très accidenté département. Il leur eût d'ailleurs, en de rapides herborisations, été impossible de le visiter en détail.

Une herborisation à Saint-Julien-du-Serre est relativement facile et paraît tout indiquée aux botanistes qui veulent étudier la flore des environs d'Aubenas et de Vals-les-Bains. Elle demande à peine une journée et fournit une abondante récolte.

Saint-Julien-du-Serre est sur le chemin conduisant d'Aubenas au château de Boulogne dont les ruines imposantes conservent encore de belles sculptures des artistes de la Renaissance et attirent, chaque année, nombre de touristes. Son église, du XI^e siècle est intéressante à visiter. Le pays lui-même, avec ses étroits vallons, ses ruisseaux encaissés en d'abrupts ravins, renferme des sites d'un pittoresque non sans attraits.

De frais vallons s'ouvrent de part en part, montrant leurs cultures riches et variées. Ils sont bordés, abrités par des coteaux aux pentes roides, tantôt incultes, tantôt recouvertes de belles vignes ou de châtaigniers. Des oliviers mêlent çà et là leur feuillage argenté à celui d'un vert intense des mûriers. Aussi le botaniste trouvera-t-il, outre les plantes accompagnant le plus souvent chaque culture, celles qu'amènent et la diversité des terrains et les changements d'altitude. Il lui arrivera de trouver des plantes de la région méditerranéenne non loin de celles de la région montagnarde.

Le sud de la commune est formé d'un sol argilo-calcaire très aride ; le sud-est a le même terrain avec en plus, sur le plateau du Suel, la marne du lyas où se récoltent les châtaignes renommées dites « marrons de Lyon ».

Toujours au S.E., est le vallon du Chambon formé de terrains d'alluvions. Du Chambon au Centre de la commune, la rive gauche du Luol est bordée par un nouveau coteau d'argilo-calcaire très aride, presque totalement inculte et donnant une idée exacte des causses de la Lozère. L'est, le centre et l'ouest sont compris dans la bande de grès qui, sur une largeur moyenne de 3 à 4 kilomètres, descend jusqu'à Largentière. Les parties rocheuses où ne poussaient que de maigres bruyères ont été plantées en pins maritimes. Le nord est le pays des genêts, c'est le granit qui y domine.

Le sol, s'élevant insensiblement du sud au nord, part d'une altitude de 250 m pour atteindre celle de 500 m environ.

D'Aubenas au Pont-d'Aubenas, on récoltera dans les anfractuosités des rochers et des vieux murs : *Cheiranthus Cheiri* L., *Centhranthus ruber* DC., *Cardaria draba* Desv. très abondant sur les bords de la route et que l'on retrouvera d'ailleurs à Saint Julien. Près de la station du Pont-d'Aubenas : *Echinops spherocephalus* L.

Le pont sur l'Ardèche traversé, on prend la route de Saint-Andéol-de-Bourlenc, lui faisant face. Nous voici bientôt en pleine campagne. Les bords de la route sont recouverts de beaux échantillons de *Koeleria phleoides* Pers. ; dans les fossés : *Calamintha nepeta* Link. ; dans les vignes on aperçoit des espaces entièrement recouverts de *Calendula arvensis* L.

Par le sentier s'embranchant au premier coude de la route et descendant au fond du ravin du Jumel, à travers les vignes, on aura : *Vicia peregrina* L., *Medicago muricata* Benth., *Clematis Flammula* L. Cette plante que l'on retrouvera plusieurs fois au cours de l'herborisation n'a pas encore été signalée dans l'Ardèche. Outre à Saint-Julien-du-Serre et Ucel, nous l'avons cueillie à Saint-Didier sous-Aubenas (bosquet de M. James Verny), dans les haies, ainsi qu'au Rocher de Jastre et au ravin de Louyre. Pont-d'Arc dans le sud du département.

Suivant le fond du ravin on pourra récolter : *Thlaspi perfoliatum* L. et dans les pâturages bordant sa rive droite on aura abondamment : *Ruta angustifolia* Pers. Puis, en face le village de Sartre, on escaladera les pentes de la rive gauche que l'on explorera en se tenant à mi-côte. L'on trouvera :

Thesium divaricatum Rchb.

Vicia angustifolia Roth.

Vicia peregrina L.

Vicia pannonica Jq.

Rubia peregrina L.

Saponaria ocymoides L.

Scabiosa leucantha L.

Lathyrus aphaca L.

Lathyrus latifolius L.

et v. *ensifolius* G.G.

Lathyrus inconspicuus L.

Lathyrus setifolius L.

Leucanthemum pallens DC.

et sa var. *pubescens* Loret

Sedum album L.

Sedum altissimum Poir.

Bupleurum rotundifolium L.

Calamintha acinos Benth. (cultivé)

Campanula Erinus L.

Catananche caerulea L.

Caucalis daucoides L.

Echinops ritro L.

Echinopspermum Lappula Lehm.

Erysimum perfoliatum Crantz.

Euphorbia falcata L.

Euphorbia exigua L. (et ses variétés)

Centaurea paniculata L.

Centaurea scabiosa L.

Cephalanthera rubra Rich.

Fumaria officinalis L.

Fumaria parviflora Lamk

Genista scorpius DC.

- Geranium columbinum* L.
Geranium Robertianum L.
Linaria spuria Mill.
Medicago denticulata Willd
Medicago lupulina L.
Medicago maculata Willd
Medicago orbicularis All.
Melica ciliata fa *nebrodensis* Parl.
Tragopogon major Jacq.
Teucrium montanum L.
Teucrium Chamaedrys L.
Teucrium Botrys L.
Psoralea bituminosa L.
Xeranthemum inapertum Willd.
Anchusa italica Retz.
Cynoglossum pictum Ait.
Astragalus Monspessulanus L.
Ceterach officinarum Willd.
Coronilla scorpioides K.
Coronilla varia L.
Coronilla minima L.
Crepis pulchra L.
Helianthemum polifolium DC.
Helianthemum vulgare Gaertn.
Helianthemum Fumana DC.
Helichrysum Stoechas DC.
Heliotropium europaeum L.
Ononis mitissima L.
Podospermum laciniatum DC.
Podospermum calcitrapaeifolium DC.
Podospermum latifolium GG.
Leuzea conifera DC.
Thymus vulgaris L.
Thymus chamaedrys Fries
Amygdalus communis L.
Thalictrum minus L.
Prunus spinosa L.
Prunus domestica L.
Ajuga chamaeptytis Schreb.
Althaea hirsuta L.
- Alyssum campestre* L.
Alyssum calycinum L.
Celtis australis L.
Centaurea calcitrapa L.
Poterium Magnolii Sp.
Poterium muricatum Sp.
Lavandula latifolia Vill.
Quercus sessiliflora Sm.
Quercus ilex L.
Reseda phyteuma L.
Rosa platyphylloides Désegl.
 et Ripart
Rosa agrestis Savi
Rosa arvensis Huds.
Rosa pervirens Gren.
Aphyllanthes Monspeliensis L.
Argyrolobium Linnaeanum Walp.
Aristolochia pistolochia L.
Aristolochia rotunda L.
Aristolochia clematitidis L.
Brachypodium pinnatum P.B.
Brachypodium distachyon P.B.
Brachypodium corniculatum Lam.
Cynosurus echinatus L.
 var. *elegans* Desf.
Cytisus sessilifolius L.
Dorycnium suffruticosum Vill.
Linum Narbonense L.
Helleborus foetidus L.
Kentrophyllum lanatum DC.
Lactuca perennis L.
Lactuca saligna L.
Lactuca viminea Lk.
Aceras hircina Lindl.
Veronica hederaefolia L.
Stachys recta L.
Viola alba Bess.
Viola sylvatica
 et sa v. *riviniana* Rchb.

Et beaucoup d'autres plantes plus communes. Toujours traversant le coteau et montant en une pente insensible on se dirigera sur le village du Suel. Avant d'y arriver, on aura vu : *Orlaya grandiflora* Hoff.

Le village est à une altitude de 372 m. Le plateau est constitué par la marne du Lyas et le grès. On y récoltera : *Adenocarpus cebennensis* Delile, *Anthyllis vulneraria* L., *Lepidium sativum* L., *Marrubium vulgare* L., *Phleum intermedium* Jord., *Spergula pentandra* L., *Trifolium angustifolium* L., *Veronica teucrium* L.

De ce pont, on a une magnifique vue sur la vallée de l'Ardèche. Au sud, la rivière serpente au milieu des plaines verdoyantes et des rochers grisâtres.

Au sud-ouest, Aubenas amoncelle ses maisons que dominent des dômes et des clochers dont les toitures vernissées étincellent sous les rayons du soleil. A l'est, les monts du Coiron où l'on aperçoit Villeneuve-de-Berg et le domaine du Pradel où vécut Olivier de Serre, Saint-Laurent-sous-Coiron, nid d'aigle perché au sommet d'un rocher volcanique, Mirabel et sa vieille tour. Au nord, le col de l'Escrinet et la Roche de Gourdon, énorme amas de Basaltes et de lave. A l'ouest, le Tanargue.

Descendant alors la pente opposée à celle par où l'on est arrivé au Suel, on se dirigera sur le village du Chambon. Arrosé par les eaux du Luol, ce quartier, formé de terres d'alluvion, est le plus fertile de la commune. Dans les vignes, les prairies, les champs, on retrouvera une partie des plantes déjà vues sur la première pente avec en plus : *Acer campestre* L., *A. Monspessulanum* L. Le long du ruisseau : *Achillea ptarmica* L., *Bryonia dioica* Jq., *Humulus Lupulus* L. Traversant alors le ruisseau, pour passer sur la rive gauche, on grimpe, c'est le mot, à travers un coteau argilo-calcaire très aride, aux rampes raides ayant de 50 à 70 % de pente, dont les pierres s'effritent et roulent sous les pieds, risquant à tout instant de vous entraîner avec elles.

Le coteau tout entier à l'exposition S.-O. offre en abondance une flore toute méridionale : *Pistacia Terebinthus* L., *Asparagus acutifolius* L., *Centhranthus calcitrapa* Duf., *Euphorbia characias* L., *Leontodon Villarsii* Lois., *Linaria simplex* DC., *Linum strictum* L., *Clematis Flammula* L. avec *Picridium vulgare* Desf., *Urospermum Dalechampii* Desf., *Amelanchier vulgaris* Moench., *Convolvulus cantabrica* L., *Crepis virens* Vill., *Fragaria collina* Ehrh., *Globularia vulgaris* L., *Helianthemum canum* Dun., *Teucrium polium* L., *Trinia vulgaris* DC. auxquels il faut ajouter le plus grand nombre des plantes dénommées à la page précédente.

En redescendant, vers un petit bois taillis au dessus des prairies qui bordent le ruisseau, on verra de belles touffes d'*Erica arborea* L. qui en février-mars ornait le paysage de leurs odorantes et gracieuses fleurs blanches. Cette bruyère non encore signalée dans l'Ardèche est ici excessivement abondante avec l'*Erica scoparia* L. également commun sur le coteau faisant face à celui-ci, les paysans garnissent les claies ou tables des chambrées de vers à soie lorsque ceux-ci veulent filer leurs cocons.

Pour venir sur la rive droite, on traverse le ruisseau sur une passerelle. En explorant le coteau conduisant au village de St-Julien, on trouvera sur la lisière des bois : *Sorbus aria* Crantz., dans les pâturages : *Arabis muralis* Bert., *Onobrychis supina* DC., *Ononis columnae* All., *Pimpinella saxifraga* L., *Trifolium fragiferum* L. Après s'être restauré dans l'un des établissements du village, on redescendra au ruisseau et on explorera les deux rives en remontant son cours. Successivement on verra de très belles fougères. Rive gauche : *Adiantum capillus Veneris* L. Rive droite : *Polystichum filix-mas* Roth., *Cystopteris fragilis* Bernh., *Asplenium filix foemina* Bernh. Un peu au dessus, à la base d'un énorme bloc de grès se trouve une véritable colonie de *Blechnum spicant* Sm. On y trouve également plusieurs hépatiques et dans les prairies, les haies : *Erythraea centaurium* Pers., *E. pulchella* Horn., *Valeriana tuberosa* L.

Abandonnant alors le ruisseau, non sans avoir remarqué sur un énorme rocher qui barre en partie son cours : *Antirrhinum asarina* L. que l'on ne trouve guère dans nos environs que sur les basaltes. (Il pousse ici, chétive-

ment il est vrai, mais assez abondamment sur le grès). Non loin de là sur des rochers humides : *Androsoemum officinale* All. On passera sous les châtaigniers où l'on aura : *Centaurea pectinata* L., *Anarrhinum bellidifolium* Desf., *Erica cinerea* L.

Après avoir traversé le ruisseau sur un pont dit de Passelaygue, on commencera l'ascension de la colline de Marconnave. On pourra récolter successivement : *Brunella hyssopifolia* Lam. et les variétés *pinnatifida* K. des *Brunella vulgaris* Moench. et *alba* Pall., *Aquilegia vulgaris* L., *Circaea lutetiana* L., *Lysimachia vulgaris* L.

Sur le plateau dans les champs, les rochers : *Arnoseris pumila* Gaertn., *Asplenium germanica* Weiss., *Aspl. Halleri* DC. Descendant alors au nord-ouest, vers le ruisseau d'Oise, on rencontrera : *Evonymus europaeus* L., *Geranium Pyrenaicum* L., *Jasione montana* L., *J. perennis* Lam., *Lotus villosus* Thuill., *Ornithogalum umbellatum* L., *Ornithopus perpusillus* L., *Orobus tuberosus* L., *Potentilla micrantha* Ram., *Reseda jacquini* Rchb., *Sarothamnus scoparius* K. ayant sur ses racines *Orobanche rapum* Thuill., *Ervum tetraspermum* L., *Scirpus holoschoenus* L., *Sc. sylvaticus* L., *Scleranthus perennis* L., *Trifolium hispidum* Desf., *T. incarnatum* L., *T. montanum* L., *Telephium Imperati* L., *Scabiosa succisa* L., *Tetragonolobus siliquosus* Roth., *Senecio viscosum* L., *Vicia lutea* L., *Phiteuma spicatum* L., *Tormentilla erecta* L., *Umbilicus pendulinus* DC., plusieurs espèces de *Juncus* et *Orchis coriophora* L. et *O. conopsea* L.

Sur le bord du ruisseau, rive gauche, au milieu d'un massif d'acacias et de platanes on a construit une maisonnette dans laquelle, du milieu d'une roche granitique, sourd un petit filet d'eau minérale très fraîche, riche en fer, en acide carbonique et en magnésie.

Passant sur la rive droite où l'on retrouve les mêmes plantes, on gravit le coteau que l'on a devant soi et après cinq ou six cents mètres d'ascension, on arrive à la route de St-Andéol de Bourlenc qui nous ramène à St-Julien. Tout en redescendant au Pont d'Aubenas on pourra cueillir dans les grès qui bordent la route : *Agrimonia eupatoria* L., *Ajuga Genevensis* L., *A. reptans* L., *Allium carinatum* L., *A. vineale* L., *Amarantus deflexus* L., *A. patulus* Bert., *Andryala integrifolia* L., *Anthoxanthum odoratum* L., *Armeria bupleuroides* GG., *Betula alba* L., *Campanula rapunculus* L., *Carlina vulgaris* L., *Cistus salviaefolius* L., *Crucianella angustifolia* L., *Euphorbia Esula* L., *E. verrucosa* Lam., *Filago arvensis* L., *F. Gallica* L., *F. Germanica* L., *F. minima* Fries., *Helianthemum guttatum* DC., *Hieracium umbellatum* L., *Inula salicina* L., *Juniperus Oxycedrus* L., *J. communis* L., *Linaria arvensis* Desf., *Linum usitatissimum* L., *Linum Gallicum* L., *Medicago falcato-sativa* Rchb., *Neslia paniculata* Desv., *Orchis bifolia* L., *Orobanche speciosa* DC., sur *Medicago* et *Vicia*, *Plantago arenaria* Walds., *P. lanceolata* L., *P. major* L., *P. intermedia* Gil., *Potentilla confinis* Jord., *P. fragaria* DC., *Roripa Pyrenaica* Spach., *Salvia verbenaca* L., *S. verticillata* L., *S. glutinosa* L., *Sinapis Cheiranthus* K., *Serapias longipetala* Poll., *Centaurea nigrescens* Willd., *C. amara* L., *Cyperus longus* L., *Foeniculum officinale* All., *Heleocharis ovata* R. Br., *Luzula campestris* DC., *Symphytum tuberosum* L., *Chlora perfoliata* L., *Spiranthes Aestivalis* Rich.

Arrivé au village du Sartre, on aura abondamment sous la route : *Dianthus Caryophyllus* L. ; vers des carrières un peu plus bas que le village : *Briza maxima* L., *Rosa sempervirens* L. ; sur de vieux murs de soutènement

bordant la route : *Linaria cymbalaria* Mill. et à côté dans le fossé : *Reseda luteola* L. Enfin 2 ou 300 mètres avant d'arriver au sentier pris le matin pour descendre dans le Jumel, on apercevra au dessus de la route un petit bois taillis de chênes et de pistachiers, on pourra y récolter : *Bupleurum junceum* L., *Trigonella prostata* DC., *Thalictrum minus* L. et de nouveau *Clematis Flammula*.

Même en ne cueillant que le 1/10 des plantes citées dans ce court travail, le botaniste sera satisfait de sa récolte, sans compter d'ailleurs, qu'il trouvera des centaines d'autres espèces, dont quelques unes très intéressantes, mais que le cadre de cette étude et le temps dont nous disposions ne nous permettaient pas d'énumérer.

Saint-Julien-du-Serre, 20 juin 1899

J. REVOL »

Comme toujours, et c'est là l'une des qualités des anciens comptes rendus d'herborisation lorsqu'ils sont détaillés, on peut extraire de ce texte nombre d'informations précises concernant, en particulier, la répartition des plantes.

Pour notre « Société botanique de l'Ardèche », dont la chorologie spécifique est l'un des axes principaux de travail, ce document est une mine inestimable. Plusieurs espèces rares y sont citées, des limites d'aires d'espèces méditerranéennes apparaissent, des indications de fréquence sont données, sans compter les observations phytogéographiques d'autant plus précieuses qu'anciennes et des remarques écologiques tout à fait pertinentes.

Pour l'histoire de la botanique ardéchoise, on notera plusieurs indications qui ne sont pas sans étonner, mais qui nous aident à mieux comprendre comment et dans quelle atmosphère intellectuelle travaillaient nos prédécesseurs, botanistes de terrain.

Dès la première phrase, nous est confirmé la façon dont les herborisations étaient orientées au siècle dernier : « les grandes voies, les principales vallées, les sites les plus remarquables ». De fait, en Ardèche, les herborisations et explorations botaniques, en dehors de REVOL, demeurèrent peu nombreuses. Ce sont essentiellement les botanistes lyonnais et quelques rares méridionaux qui s'aventurèrent de temps à autre dans les lointaines contrées vivaroises.

Et, sans REVOL, l'Ardèche se situerait au stade de la Haute-Loire ou même de la Lozère qui ne disposent d'aucun catalogue floristique utilisable, pour le premier de ces départements, ou d'aucun répertoire du tout pour le second.

On retrouve bien évidemment, dans REVOL, la pratique de l'époque qui consistait à noter diverses plantes au long des itinéraires, sans idée particulière d'observations systématiquement menées selon un plan ou un programme préalablement défini, méthode correspondant à l'optique actuelle.

Par contre, REVOL, et sans doute son métier d'instituteur rural le poussait-il fortement dans ce sens, faisait au cours de ses itinéraires de nombreuses remarques sur les conditions de vie des plantes. En cela, il fut certainement un écologue de la première heure. Cette orientation d'esprit mérite d'être soulignée, car elle tranche sur celle de nombreux de ses contemporains, essentiellement soucieux de la plante rare ou nouvelle à signaler ou à décrire.

On notera également, au passage, l'intérêt que REVOL ne manquait pas de manifester pour l'architecture, ses descriptions d'Aubenas et du château de Saint Michel de Boulogne en témoignent, et, bien entendu, à l'agriculture.

Enfin, on relèvera non sans surprise, mais ceci, une fois de plus, nous éclaire sur l'état des connaissances botaniques en 1900, que REVOL rencontre pour la première fois en Ardèche au cours de cette excursion de St Julien du Serre : *Clematis flammula* L. et *Erica arborea* L., espèces actuellement communes ! Par contre, il signale : « dans les vignes... des espèces entièrement recouverts de *Calendula arvensis* L. », qui a, par contre, presque entièrement disparu. Voici des repères bien intéressants sur la fréquence de certaines plantes, fréquences liées à l'intensité de l'exploitation agricole et aux modes de cultures.

IV. L'HERBIER

L'herbier qui constitue le corps du volume mérite qu'on s'y arrête un peu.

Il est particulièrement soigné dans sa présentation, comme il se doit. Chaque plante est fixée à l'intérieur d'une feuille double. Les plantes récoltées ont été bien choisies, en bon état, bien fleuries et ont subi un séchage leur laissant le meilleur aspect et une planéité agréable à l'œil.

Certainement du plus bel effet en 1900, par sa présentation et l'éclat des coloris, l'herbier a maintenant vieilli de façon sensible. Les plantes ont pâli, quelques unes sont devenues plus ou moins ternes, d'autres ont subi les atteintes des insectes. Mais il a encore fière allure et demeure, par son âge, son originalité et les circonstances de sa création, une sorte de relique, témoin bien vivant de la culture et de la science, à l'aube d'un siècle où l'histoire naturelle et la botanique de terrain avaient droit de cité, jusques à l'Exposition universelle.

Les plantes présentées dans l'herbier proviennent bien évidemment de l'herborisation décrite en début du volume, comme en témoignent les étiquettes. La liste qui suit, et qui reproduit l'ordre retenu par REVOL, montre qu'elles font toutes partie des taxons cités dans le texte d'introduction. La nomenclature et la graphie sont celles relevées sur les étiquettes.

Ranunculus bulbosus
fa *villosus* St Lager
Ranunculus arvensis L.
Clematis flammula L.
Nasturtium officinale R. Brown
Cardamine hirsuta (L.)
var. *multicaulis* (Hopp.)
Roripa Pyrenaica (Spach.)
Iberis pinnata L.
Cardaria draba Desv.
Dianthus caryophyllus L.
Saponaria ocymoides L.
Silene Armeria L.
Linum Narbonense L.
Acer trilobatum Lam.

Oxalis corniculata (L.)
Medicago lupulina L.
Trifolium angustifolium L.
Trifolium rubens L.
Trifolium hispidum (Desf.)
Dorycnium suffruticosum (Vill.)
Lotus hirsutus L.
Lotus corniculatus L.
fa *villosus* (Thuill.)
Psoralea bituminosa L.
Ornithopus compressus (L.)
Orobus tuberosus L.
Amelanchier vulgaris Moench.
Orlaya grandiflora (Hoffm.)
Pimpinella saxifraga L.

<i>Centranthus calcitrapa</i> Dufur	<i>Salvia verticillata</i> (L.)
<i>Centaurea pectinata</i> L.	<i>Betonica officinalis</i> (L.)
<i>Centaurea collina</i> L.	<i>Brunella hyssopifolia</i> (Lam.)
<i>Leuzia confifera</i> DC.	<i>Teucrium polium</i> (L.)
<i>Xeranthemum inapertum</i> Willd.	<i>Lavandula latifolia</i> Vill.
<i>Helichrysum stoechas</i> (DC.)	<i>Aristolochia rotunda</i> L.
<i>Inula montana</i> (L.)	<i>Aristolochia pistolochia</i> (L.)
<i>Leucanthemum corymbosum</i> (G.G.)	<i>Narcissus juncifolius</i> Req.
<i>Sonchus picroides</i> All.	<i>Cephalanthera rubra</i> Rich.
<i>Lactuca muralis</i> (Fresen)	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.
<i>Podospermum calcitrapifolium</i> (DC.)	<i>Phleum pratense</i> L.
<i>Olea europaea</i> (L.)	v. <i>intermedium</i> Jord.
<i>Primula officinalis</i> (Jq.)	<i>Dactylis glomerata</i> (L.)
<i>Erythraea ramosissima</i> (Pers.)	<i>Adiantum capillus-Veneris</i> (L.)
<i>Convolvulus Cantabrica</i> L.	<i>Blechnum spicant</i> (Sm.)
<i>Echium vulgare</i> (L.)	<i>Asplenium Halleri</i> (DC.)
<i>Anarrhinum bellidifolium</i> (Desf.)	<i>Polystichum filix-mas</i> (Roth.)
<i>Veronica teucrium</i> L.	

V. LE RÉPERTOIRE DE L'HERBIER

Le « livre » des herborisations de Saint Julien du Serre ne se termine pas avec les planches d'herbier. Il réserve une surprise dans ses dernières pages, sous la forme d'un nouveau texte du plus haut intérêt.

Sur neuf pages manuscrites, REVOL a dressé la liste de ses « Plantes en herbier ». Et il nous a ainsi fourni le répertoire complet des espèces qu'il avait récoltées et qu'il conservait dans ses collections à la date du 1^{er} juin 1899.

Cette liste, établie en quatre colonnes par pages, comprend les noms des familles, des genres et des espèces, regroupés selon l'ordre de la classification utilisée par REVOL. Les espèces sont numérotées et au nombre de 1 125 !

Ce document éclaire de façon saisissante l'esprit méthodique et précis du maître d'école et fait le point, pour 1899, de l'état des travaux de REVOL botaniste herborisant. Il constitue, dans la pratique, le canevas du « Catalogue » publié dix ans plus tard. Ce répertoire fut-il une première ébauche d'un projet en préparation ou, au contraire, l'occasion d'où est sortie l'idée d'un catalogue complet ? En nous basant sur des correspondances de REVOL, nous serions plutôt porté à pencher pour la première hypothèse.

Les récoltes de REVOL ont commencé en 1884, modestement d'abord, en nombre, durant quelques années. Elles se sont accélérées ensuite et se sont poursuivies jusqu'à la guerre (1917). Nous avons indiqué que le nombre total des récoltes voisinait les 5 000 numéros d'herbier (souvent en plusieurs parts), pour le seul département de l'Ardèche. Ce chiffre est tiré de l'inventaire des récoltes de REVOL, actuellement en préparation.

Mais ce chiffre des récoltes ne donne en rien le nombre des espèces présentes dans l'herbier. Par contre, le document analysé ici est précis sur ce point : l'herbier REVOL comptait 1 125 espèces au 1^{er} juin 1899. On notera que le *Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche*, publié en 1909, soit dix ans plus tard, indique, pour sa part, 1 831 espèces.

La comparaison des deux chiffres fait ressortir un gain de 706 taxons. Mais comme, d'un côté (en 1899), il s'agissait des plantes présentes dans l'herbier, et de l'autre (en 1909), des plantes reconnues en Ardèche, il est quelque peu difficile de tirer des conclusions précises et sûres concernant l'avancée des connaissances botanique dans le département. La mesure de cette progression sera sans doute possible après l'analyse complète des récoltes de REVOL.

Enfin, la dernière page du répertoire s'achève par une note visiblement ajoutée après coup et qui évoque les récoltes et les échanges de plantes. En voici le texte :

« De février à aujourd'hui il a été fait 3 excursions botanique.

1° 4 mai. — Pont d'Ucel, Pont d'Aubenas, St Didier s/-Aubenas et Rocher de Jastre.

2° 22 mai. — Ucel, Vals, Nieigles — Pont de Labeaume. Neyrac et Thueyts (Gueule d'Enfer et Echelle du Roi).

3° 15 juin. — St Andéol de Bourlenc, Genestelle, St Joseph des Bancs.

Ces trois herborisations avec celles faites dans la commune ont augmenté le nombre des plantes dans l'herbier de 300 environ.

De plus, grâce à l'obligeance de M. P. AUDIGIER de la Société botanique de France, qui, depuis deux ans, étudie la flore de Corse sur les lieux mêmes et qui à plusieurs reprises nous a fait des envois de graines et de plantes vertes, nous avons pu constituer un petit jardin botanique. C'est ainsi qu'au premier printemps nous avons de magnifiques plantes d'*Oxalis Libyca* Viv. en fleur, avec *Hyacinthus fastigiatus* Bert. A la saison prochaine il y aura : *Symphytum bulbosum* (Schimp.), *Asphodelus corsicus*, *Biscutella apula*, *Helleborus lividus*, etc., etc..»

Cette dernière page nous ouvre d'autres horizons sur la façon dont un botaniste pouvait travailler à ces époques déjà lointaines.

Trois excursions, les 4 mai, 22 mai et 15 juin dans la région située au nord d'Aubenas et celles faites sur la commune de Saint Julien du Serre, pour la préparation de l'Herbier de l'Exposition, « ont augmenté le nombre des plantes en herbier de 300 environ ».

On voit tout de suite que les récoltes étaient abondantes au cours des excursions. Nous le savons par ailleurs, car REVOL, comme ses contemporains, participait à un actif courant d'échange de spécimens d'herbier et confectionnait largement ces fameuses « centuries » redoutables pour les plantes rares.

On peut aussi déduire, semble-t-il, de ces passionnantes informations de première main, que les excursions faites par REVOL demeuraient en nombre assez limité. En effet, comment expliquer autrement que, en 1898 ou 1899, quelques excursions dans les environs d'Aubenas aient « rapporté » 300 taxons nouveaux pour l'herbier !

Une autre explication peut être avancée : c'est que l'arrivée de REVOL en poste à Saint Julien du Serre ne se soit produite que peu avant 1898. Son précédent poste, sur le plateau ardéchois présentait une flore très différente de celle des basses Cévennes et, par conséquent, dès son arrivée près d'Aubenas, un lot considérable de plantes nouvelles s'offraient à ses récoltes.

Pour terminer, on ne peut manquer de souligner que les soins de REVOL pour la botanique sont allés jusqu'à la constitution d'un « petit jardin botanique », à côté de son école à Saint Julien du Serre.

L'ouvrage et les textes que nous venons de présenter permettent de mieux mesurer le travail patient et méticuleux auquel se livra REVOL durant 35 années en Ardèche. Cette activité, que la modestie de son auteur a laissé dans l'ombre, mérite que l'on s'attache à mieux connaître l'œuvre considérable de REVOL pour la botanique ardéchoise et à lui donner sa juste place parmi les meilleurs botanistes de la région rhodanienne dans la grande période naturaliste d'avant 1914.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- REVOL J., 1909. — Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche. Introduction par M. le Professeur FLAHAUT. *Ann. Soc. bot. Lyon*, 34 : 29-316.
- REVOL J., 1910. — Herborisation dans la vallée du Doux, 16 mai 1910. *Ann. Soc. bot. Lyon*, 35 : 201-208.
- REVOL J., 1913. — Du Rhône aux Boutières et au Mézenc. Excursion botanique. *Ann. Soc. bot. Lyon*, 38 : 49-68.
- REVOL J., 1922. — Supplément au Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche. *Ann. Soc. bot. Lyon*, 42 : 51-103.
- REVOL J., 1924. — Supplément au Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche. *Ann. Soc. bot. Lyon*, 43 : 75.
- TESSIER L.-F. et OFFNER J., 1912. — Rapport sur les herborisations faites par la Société pendant la Session du Vercors. Les étages de végétation. Rapport sur les excursions de la Société botanique (juillet-août 1912). *Bull. Soc. bot. Fr. Sess. extr.*, 59 : 77-101.